

Infections respiratoires virales chez l'adulte



Mise à jour
12/11/2024

Autres dénominations

Adénovirus

COVID-19 - VAUD

Coronavirus Saisonniers (Coronavirus Autre Que SARS-CoV-1-2 Et MERS)

Grippe Saisonnière (Influenza)

Human Metapneumovirus

Influenza Virus

Parainfluenza Virus

Rhinovirus

RSV

Virus Syncytial Respiratoire

Informations relatives à
CHUV / Toutes spécialités

Epidémiologie

Agent infectieux

Adénovirus, Coronavirus (non SARS, non MERS), Human Metapneumovirus, Parainfluenza, Rhinovirus, Virus respiratoire syncytial (RSV), Influenza (grippe saisonnière), COVID-19 (SARS-CoV-2)

Réservoir

Homme

Mode de transmission

-  Principalement par gouttelettes ou contact direct
 -  Transmission par aérosol possible dans des situations spéciales :
 -  Soins rapprochés à la sphère ORL du patient (rayon de $< 1\text{m}$) notamment si soin prolongé/répétitif ($> 15\text{ min}$ cumulés) ou
 -  Gestes générant des aérosols
-

Période d'incubation

12 heures à 5 jours (selon l'agent)

Durée d'infectiosité

En général de 1 jour avant à 5 jours après le début des symptômes. Infectiosité prolongée chez les patients immunosupprimés

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Hospitalisation :

-  Mesures Additionnelles Gouttelettes
-  Voir fiche ci-dessous

Ambulatoire interventionnel :

-  Mesures Additionnelles Gouttelettes
-  Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires interventionnels](#)

Ambulatoire non interventionnel :

-  Précautions Standard
 -  Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires non interventionnels](#)
-

Placement

-  Chambre individuelle
 -  Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)
-

Durée des mesures

-  Au minimum 5 jours depuis le début des symptômes ou le premier test positif (si pas de symptômes) et levée des mesures si nette amélioration clinique et 48h sans fièvre ($>38^{\circ}$)
-

Signalétique

-  Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
 -  Chariot d'isolement avec surblouses + masques de soins devant la chambre
 -  Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
 -  Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
 -  Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement
 -  Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
-

Suivi microbiologique

-  Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
-

Soins de base

-  En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
-

Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
 -  Privilégier le matériel à usage unique
-

Transport

- > Masque de soins pour le patient et le transporteur
 - > Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
 - > Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit
 - > Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
 - > Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
 - > Limiter les déplacements aux besoins essentiels
-

Circulation

- > Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
 - > Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
 - > Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
 - > Masque de soins pour le patient et le soignant
 - > Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
 - > Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
-

Visiteurs

- > Port d'un masque de soins

-  Ne pas s'asseoir sur le lit
 -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
 -  Surblouse seulement si participation aux soins
-

Transfert/Sortie

-  Avertir le service/l'établissement de soins de destination
-

Mesures en cas d'épidémie

-  Cohortage possible lors d'épidémie
-  Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

-  Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique
-

Gants

-  Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat



Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins



Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient



Masque FFP2 si procédure générant des aérosols (ventilation non invasive, administration de traitement par aérosol, induction d'expectoration, bronchoscopie, aspiration trachéale, intubation endotrachéale, etc.).

Lunettes de protection



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque d'exposition à des liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins



Utiliser le détergent/désinfectant usuel



A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre



Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la chambre

Lit et literie



Utiliser les sacs à linge usuels



Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre



Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :



Changer le lit et la literie

Environnement



Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour



Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)



Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène



Pas de changement du rideau de lit



Nettoyage de la surface du paravent



Pas de trempage du rideau de douche

Déchets



Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
